



CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA
COMMUNICATION



Assainissement de l'autoroute A5 Cornaux – La Neuveville Est

Réouverture retardée de la semi-autoroute entre les jonctions du Landeron et de La Neuveville

La Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du Canton de Berne et le Département de la gestion du territoire du Canton de Neuchâtel communiquent :

La semi-autoroute entre les jonctions du Landeron Ouest et de La Neuveville Est, fermée à la circulation depuis le lundi 9 juillet 2007 pour la pose de la nouvelle couche de roulement en asphalté sur le Viaduc du Landeron Ouest ainsi que de l'enrobé drainant et phono absorbant sur la semi-autoroute, devait être rendue à la circulation, partiellement dès le mercredi 8 août prochain, et totalement dès le vendredi 10 août. Ce délai, pour l'ouverture totale, sera retardé suite à l'incendie d'un camion survenu le 30 juillet sous le pont des Sauges desservant les quartiers nord du Landeron, qui a perturbé l'organisation des travaux et endommagé l'ouvrage et la chaussée. Toutefois, dès le mardi 14 août, un trafic bidirectionnel sera mis en place.

Suite à cet incendie, plusieurs contrôles et investigations ont été opérés. Ces derniers montrent la nécessité de procéder à une réfection approfondie de certaines zones du pont particulièrement atteintes par les flammes, la chaleur et la fumée. Les investigations encore à mener et les travaux de réfection nécessaires devraient durer encore environ trois mois.

L'enquête de la police cantonale visant à déterminer les causes de l'incendie est en cours.

Trafic bidirectionnel dès le 14 août

Malgré les lourdes conséquences de cet incident, les travaux de remise en état du pont seront réalisés en autorisant un trafic bidirectionnel sur les voies nord de la semi-autoroute dès le mardi 14 août prochain en fin de journée. Le pont lui-même restera interdit à la circulation des poids lourds jusqu'à la fin des travaux de réfection.

Pour de plus amples renseignements:

**Nicolas Merlotti, ingénieur cantonal, chef du Service des ponts et chaussées,
tél. 032 889 67 10.**

Neuchâtel, le 7 août 2007